

A travers les sociétés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 446

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nisation, le travail ménager restait dans sa routine séculaire. Les architectes ne se mettaient guère à la place des ménagères pour l'aménagement de l'habitation. Depuis quelques années, on cherche à réparer cet oubli. D'autre part, la diminution des revenus oblige les jeunes couples à se meubler à meilleur compte. Les trousseaux modernes feraient pitié à nos grand-mères. Et pourtant, il n'est plus nécessaire d'entrer en ménage avec de pareils stocks. Où les logerait-on?

L'alimentation n'échappe pas à cette modernisation. Les hygiénistes affirment qu'on peut se nourrir mieux et à meilleur compte.

Pour faire connaître aux ménagères les progrès accomplis dans ces domaines où elles sont reines, le Comptoir suisse organisera cette année un Salon des arts ménagers agrémenté de démonstrations quotidiennes.

Le Cartel romand d'hygiène sociale, estimant que cette manifestation présente un grand intérêt pour la famille, a décidé d'y collaborer et a délégué à cet effet ses commissions du travail ménager et de l'hygiène alimentaire. Un jury nommé par le Cartel distinguera les exposants dont les ensembles réuniront, de la manière la plus heureuse, les quatre qualités désirées; bon marché, qualité, pratique, bon goût. On peut s'attendre à ce que ce concours déclenche parmi les industriels et artisans de la branche ménagère une émulation féconde dont résulteront des progrès utiles pour les mères de famille.

Correspondance

Explications antidémocratiques

On nous écrit de Vevey, le 10 février:

Dans son numéro du 26 janvier, le *Mouvement Féministe* reproduit quelques extraits de la *Nation*, en les accompagnant de commentaires que nous ne pouvons laisser passer sous silence. Constatant que l'honorable féministe qui veut bien s'occuper de nous déforme notre pensée en ne citant que quelques lignes de notre texte, et que ses commentaires font preuve d'une grande ignorance de nos opinions, nous désirons donner à ses lectrices quelques éclaircissements.

Antisuffragistes parce qu'antidémocrates, nous ne faisons pas entre l'homme et la femme, au point de vue politique, de différences basées sur le sexe. D'après nous la femme devrait jouir, dans la commune et dans l'Etat, des mêmes droits que l'homme, ces droits étant limités pour tous par les compétences. Chef de famille, contribuable, électrice, éligible, la femme partagerait les prérogatives de l'homme dans la forme de représentation que nous proposons. Elle pourrait remplir les fonctions publiques, et occuperait dans la société une place bien supérieure à celle que lui octroie l'actuelle constitution. Mais que les féministes se rassurent! Nous ne songeons à supprimer ni la liberté de pensée, ni la liberté de parole, ni à instaurer une dictature féminine. Ces accusations de pure fantaisie ne peuvent avoir germé que dans le cerveau de quelque aimable humoriste.

En ce qui concerne la seconde citation, le *Mouvement Féministe* interprète notre pensée d'une manière contre laquelle nous protestons avec énergie. Qu'on veuille bien se référer à notre article. Avons-nous « confondu volontairement le féminisme et le communisme? » L'avons-nous jamais fait? Nous ne l'avons ni dit ni écrit pour la bonne raison que nous n'avons pas l'habitude d'affirmer ce que nous ignorons. Devant certaines omissions inquiétantes signalées par la presse, nous avons par trois fois posé des questions et toujours en vain. En décembre dernier, ayant relevé une information, nous demandâmes: « Les féministes font-elles leurs opinions de ce que la *Gazette* appelle la bolchévisante Ligue pour la Paix et la Liberté? »

La violente réaction manifestée par le *Mouvement* est une manière de réponse. Il nous paraît opportun pour les féministes de se désolidariser « plutôt et joyeusement » en dénonçant certains agissements qui font à leur cause un tort considérable. Le prochain vote sur la loi militaire leur donnerait une occasion excellente de nous rassurer.

Quant aux remarques finales, par lesquelles la *Nation* se voit accusée d'être partisan de la « guerre fratricide et joyeuse » en dénonçant certain antiféminisme larvé qui prend la forme de l'amour de la paix pour mieux donner le change, nous voulons bien les considérer comme une mauvaise plaisanterie.

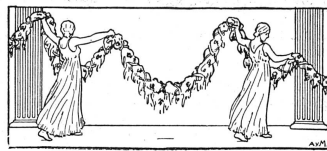
Ajoutons cependant que d'autres les ont prises au sérieux. Nos lectrices apprendront peut-être avec un certain intérêt que de tous les journaux qui nous sont tombés sous la main, seule la *Sentinelle* du 28 janvier a reproduit in extenso — sans d'ailleurs citer ses sources — les lignes que nous avons consacrées le *Mouvement* du 26 janvier. Avouons qu'à la place des honorables féministes nous ne tirerions pas fierté de cet appui.

E. A. C.

N. D. L. R. — Nous remercions Mme E. A. C. des explications qu'elle veut bien nous fournir sur la doctrine que l'on professe à l'Ordre et Tradition. Faut-il ajouter cependant que ces explications nous semblent constituer une belle recule sur les propos imprudemment affirmés dans la *Nation* du mois de décembre? car si l'on veut bien relire les citations textuelles que nous avons faites de ces propos, l'on ne pourra que constater que:

a) ce journal réclame « la révision complète de la Constitution dans un sens nettement antidémocratique ». Or, la liberté de pensée et de paroles n'étant garanties que par le jeu des institutions démocratiques, que pouvons-nous à tendre à cet égard de la révision demandée par nos bons frontistes vaudois?...

b) que si la Nation avait bien voulu faire l'effort d'envoyer sa « reporter » attirée par



A travers les Sociétés

Ouvroir de l'Union des Femmes.

L'Assemblée générale de la Société auxiliaire de l'Ouvroir, qui s'est tenue le 1er février, sous la présidence de Mlle Gourd, avait, malgré le mauvais temps et la grippe, réuni un auditoire nombreux et sympathique d'amis de cette utile institution. Faut-il signaler, pour montrer à quel point la misère sévit dans certains milieux féminins de la ville, que l'avis de convocation à cette Assemblée paru dans les journaux, avait également attiré plusieurs chômeuses, qui, frappées par ce mot d'Ouvroir, étaient accourues, espérant trouver peut-être là du travail?...

Le rapport trimestriel du Comité a fourni une image très vivante de la marche de l'Ouvroir qui, depuis le mois de septembre, reçu 178 inscriptions de chômeuses, et a pu, au cours de l'année 1934, en employer 160, soit 20 à poste fixe et 140 par roulement, leur payant globalement près de 15.000 fr. de salaires. En outre, l'Ouvroir emploie, soit au magasin, soit à ses différents services, six personnes, toutes placées sous la direction technique et sociale de Mme Mathil. Les commandes et achats des Départements de l'Instruction et de l'Assistance publiques, des commandes de trousseaux (qui sont de nos spécialités de l'Ouvroir), celles des éclaircisseurs de différentes institutions (blouses pour employées), de même que celles d'une clientèle fidèle, ont permis de fournir du travail, à tout ce monde au cours de ce trimestre, sans empêcher toutefois l'exercice de boucler avec un déficit d'un millier de francs, comme il ressort des comptes présentés par Mme Cherbuliez, trésorière, et cela malgré les subventions de la Confédération, du canton et de la Ville de Genève, malgré aussi l'appui si précieux et généreux que n'ont cessé, depuis sa fondation, d'apporter à l'Ouvroir les institutrices de tous les degrés de l'enseignement public, sous forme de prélèvement sur leur traitement mensuel.

Le Comité sortant de charge a été réélu pour

les questions féministes à Genève, lors de l'Assemblée de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, elle y aurait entendu une réponse si nette de Mme de Montet, présidente de l'Alliance, aux absurdes accusations portées contre le féminisme suisse qu'elle aurait renoncé une fois pour toutes à ses allusions, et que les continuer prouve seulement sa parfaite ignorance à l'égard de notre mouvement.

c) que qualifier l'amour de la paix comme « la forme la plus dangereuse et la plus sournoise de l'antiféminisme » équivaut pour tous ceux qui savent le français à tenir le plus grave discrédit sur tous les efforts courageux et désintéressés pour l'établissement de la paix dans le monde, et par conséquent à se déclarer partisan de la guerre. Quels que soient les journaux qui ont pu reproduire après nous cette citation, ce qui nous importe d'ailleurs fort peu, la logique de cette déduction est suffisamment claire pour que tous les essais d'explications après coup de la *Nation* ne changent rien au jugement que nous portons sur elle et ses protagonistes.



**Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin**

Nouvelles des Sections.

NEUCHÂTEL. — L'Union féministe pour le Suffrage, malgré de nombreuses déceptions, persévère dans ses tentatives d'intéresser à la chose publique ses membres et les femmes en général. Aussi avait-elle demandé à Mme Leuch de bien vouloir leur parler de la *Revisión de la Constitution fédérale*. Bravement et le danger d'attrapper la grippe qui règne à Neuchâtel, Mme Leuch a répondu à cet appel, le 8 février, faisant honte à toutes celles que l'indifférence, la paresse ou la crainte de prendre froid retenaient au logis.

Les abonnés au *Mouvement* sont si bien au courant de la question, qu'il est inutile de résumer à leur intention ce que nous avons exposé, ce qui a fait comprendre à l'auditoire combien une révision entreprise dans le sens désiré par les signataires de l'initiative serait préjudiciable aux femmes. Des révisions partielles ne tourneraient pas non plus à leur avantage. Une révision totale, faite dans quelques années, mais non plus selon les tendances actuelles, offrirait plus de chances de faire inscrire le suffrage féminin dans la Constitution fédérale.

A Neuchâtel, les frontistes sont beaucoup moins remuants qu'en Suisse allemande; c'est plutôt contre l'indifférence et l'inertie du public féminin qu'il faut lutter. Les personnes présentes, convaincues de l'immense importance qu'ont pour les femmes les projets de révision, se sont senties moralement obligées de faire tous leurs efforts pour les intéresser et pour leur faire comprendre le rôle immense qu'elles jouent dans notre économie nationale comme productrices et consommatrices. L'Union féministe ne prend position ni pour ni contre la révision en général, mais reconnaît que les femmes ne doivent pas pousser actuellement à une révision qui serait certainement faite à leurs dépens.

Après la conférence, une discussion intéressante s'est engagée sur les divers articles que Mme Leuch voudrait voir inscrits dans la Constitution: augmentation de cinquante mille à cent mille

une année, Mme Fulpius-Gavard, démissionnaire pour cause de santé, ayant été remplacée par Mme Hohentemper, qui aura pour collègues Mmes L. Barde, W. Borel, F. Cherbuliez, H. Fatio et E. Gourd. Puis, après un rapport sur la célébration du XX^e anniversaire de la fondation de l'Ouvroir, on a encore entendu la lecture de quelques notes et impressions, pleines de cœur et d'émotion, de Mme R. Juillard, sur ses visites et ses enquêtes parmi les chômeuses inscrites pour se procurer du travail, et cette séance très réussie s'est terminée par un échange de vues sur quelques points d'activité pratique.

M. F.

Un vingtenaire à l'Union des Femmes de Genève.

Le Comité de l'Union, sur l'initiative de Mlle Volz, a eu la charmante idée, d'inviter à une rencontre, en remerciement de leur fidélité, tous les membres de l'Union entrés dans la Société avant 1915, soit donc depuis plus de vingt ans. Sur 125 invitations, plus de 75 personnes avaient répondu affirmativement, qui se groupaient autour des tables joliment décorées, chacune trouvant à sa place un petit ruban commémoratif de la date de son inscription. Atmosphère cordiale et souloit, et discours charmants et spirituels de Mme Chappuisat, présidente, de Mlle Emilie Trembley, qui distribua des souvenirs aux membres les plus actifs et les plus connus (la rédactrice du *Mouvement* reçut, en témoignage de ses innombrables conférences, une médaille... d'argent, parce que le silence est d'or!...), de Mme Rochsch, qui évoqua les souvenirs locaux successivement habités par l'Union et des présidentes qui se devaient de conduire ses destinées, et de Mlle H. Naville, qui rappela ses propres débuts dans l'activité de l'Union, ainsi que la mémoire des disparues. Pour terminer, un amusant « sketch » de Mmes Trembley et Borel, joué par les auteurs en costume de 1900, fit fuser les rires et les applaudissements. Faut-il ajouter qu'un thé exquis ajouta au charme de cette fête, qui procura à bien des « anciennes » le plaisir de rencontres après tant d'années écoulées.

E. G.

Musique italienne.

Sous les auspices de la *Società nazionale Dante Alighieri*, si active à Genève, a eu lieu vendredi 15 février, au Conservatoire de cette ville, un récital de chant où l'on entendit Mme Rita de Vincenzi, de Turin, accompagnée au piano par Mme Maroussia Orloff. Dans les trois entr'actes, la belle langue du si résonna également à travers la salle bondée, que la colonie italienne rem-

plissait en bonne partie, et le russe n'y manquait pas non plus.

Exclusivement en italien, le programme comprenait par de la musique du XVI^e, du XVII^e et du XVIII^e siècles: Monteverdi, Carissimi, Paestello; délicieux, le *Donne vaghe*, tiré de l'opéra de Paestello, *La Serva padrona*. De la musique moderne aussi, et, pour finir, sept chansons populaires en cinq dialectes différents, dont l'artiste sut rendre avec beaucoup de finesse et de vie l'émotion variée. Son admirable articulation ne fut pas de ses moindres joissances procurées par cette belle séance musicale, où la cantatrice et Mme Orloff furent chaleureusement applaudies.

P.

La consultation médicale de mariage,

créée à Genève sous les auspices du Cartel d'Hygiène sociale et morale et de *Pro Familia*, vient de terminer sa première année d'activité. Le Dr. Delessert, qui la dirige, a donné au cours de cet exercice 36 consultations à 26 personnes différentes, soit 14 hommes et 12 femmes, dont 9 étaient mariés et 15 fiancés. Il est intéressant de relever que, sur ces 15 fiancés, 4 couples s'étaient entendus pour demander cet examen avant de se marier, tandis que parmi les consultants mariés, il ne s'est trouvé qu'un seul couple.

Plus des deux tiers des consultants étaient Genevois ou Confédérés, alors qu'au point de vue confessionnel ils se répartissent entre protestants et catholiques dans la proportion de 14 à 12. La limite d'âge minimum a été de 20 ans pour les femmes et de 24 pour les hommes, et la limite d'âge maximum de 41 pour les femmes et de 46 pour les hommes. Des professions diverses sont exercées par eux, telles que imprimerie, commerce, boucherie, menuiserie, cordonnerie, banque, bureau conduite de taxi. Les femmes consultants étaient modistes, sténo-dactylo, domestiques, vendeuses. Le plus souvent, il a été demandé un examen sanitaire complet en vue de l'aptitude au mariage. Sept cas ont été dirigés sur des médecins spécialistes.

Des déclarations mêmes de ces consultants, la consultation médicale de mariage de Genève semble, quoique modeste encore par ses chiffres, avoir rempli son but: en tout cas, les candidats au mariage qui l'ont consultée ont assuré que, selon eux, pareil examen était chose utile, et n'ont pas caché leur satisfaction d'avoir trouvé en cette consultation ce qu'ils désiraient, alors que d'autres, étrangers à ce genre de préoccupations, ont affirmé avoir été gagnés à l'idée de l'utilité réelle de cette consultation, pour laquelle tous ont manifesté à la fois de la reconnaissance et de la confiance. C'est donc pour les initiateurs un grand encouragement à persévérer dans cette voie.

du nombre de signatures nécessaires pour qu'une initiative réussisse; diminution du nombre des députés aux Chambres fédérales en éliminant les enfants et les étrangers du chiffre de base sur lequel on compte le nombre des députés; élévation de l'âge de la majorité politique; droit de la femme au travail, etc. Sa définition de la neutralité, limitée au principe de non-agression, a réjoui toutes celles qu'afflige la conception actuelle de la neutralité de la Suisse, si égoïstement étrangère à toute solidarité internationale.

En sortant de la conférence, toutes les auditrices se disaient combien Mme Leuch, avec sa connaissance approfondie de nos institutions, sa compréhension des nécessités de l'heure, serait à sa place dans nos autorités fédérales. Quand aurons-nous la joie de la voir y siéger?...

E. J.

Garnet de la Quinzaine

Lundi 25 février:

LA CHAUX-DE-FONDS: Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin, Salle du Tribunal, 20 h. 30: *La femme et la démocratie*, conférence publique et gratuite, par Mlle Emilie Gourd.

Judi 26 février:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Petites Salles de la Maison du Peuple, 20 h. 30: *Les placements d'argent quand tout va mal et quand tout va bien*, par M. A. Mercier (de la banque Bugnon), 4^e leçon du Cours de droit public et gratuit organisé par l'Association.

Id. MONTREUX: Groupe suffragiste, au foyer, 20 h. 30: Séance mensuelle: *Le droit au travail de la femme*, par Mlle A. Quinche, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage.

Vendredi 8 mars:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 17 h. précises: Assemblée générale de délégués. Ordre du jour: 1. Rapport trimestriel du Bureau sur son activité; 2. Finances; 3. Communications et propositions individuelles; 4. *La lutte contre le bruit*, causerie par le prof. Dr. Carozzi, du B. I. T. Discussion.

Id. Grande Salle de la Réformation, 20 h. 30: Célébration du XX^e anniversaire de l'Union Mondiale de la Femme. Chœur d'ouverture. — Allocution de la Présidente. — *La manufacture et le trafic des armes*, conférence par M. le prof. Henri Rolin, sénateur de Belgique, avocat à la Cour d'Appel. — *L'enquête antiraciale et les traités de paix*, par M. Malcolm Davis, observateur de la Fondation Carnegie auprès de la Conférence du Désarmement. — Séance publique et gratuite, les frais étant couverts par une collecte à la sortie. Places réservées aux membres des organisations internationales (s'adresser au secrétariat de l'Union Mondiale, 17, boulevard Helvétique).

Id. Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Huitième leçon du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mlle Gourd. Cartes à l'entrée.

Id. LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 20 h. 30: Séance men-

suelle: *La psychologie de la vente (ceux qui achètent, à qui on achète, ce qu'on achète)*, causerie par Mme C. Zwhalen.

Lundi 4 mars:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste): *La révision de la Constitution fédérale et les femmes*, causerie publique et gratuite, par Mme A. Leuch, présidente de l'Association suisse. Discussion.

Mardi 5 mars:

GENÈVE: Groupement La Femme et la Démocratie, Taverne antialcoolique de Plainpalais 6, rue de Saussure, 20 h. 30: Séance familière mensuelle de discussion. Sujet: *La révision de la Constitution*. Introduction par Mlle E. Kammacher, avocate.

Vendredi 8 mars:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Soirée familière de clôture du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mlle Gourd. Concours et surprises.

POUR VOS YEUX

organes délicats entre tous, exiger toujours des lunettes de bonne qualité!

Lunetterie moderne de 1^{er} choix, chez

Mlle E. Reymond Optique Médicale

6, RUE DE L'HOPITAL, 1^{er} étage NEUCHÂTEL

Apprenez sans peine L'Anglais, l'Allemand l'Espagnol, l'Italien

Grâce à la méthode et aux disques

„Assimil“, Envoi gratuit de la brochure d'essai des 7 premières leçons.
Librairie PRIOR - Corratier, 9 - Tél. 45.071

PENSION "LES BASTIONS"
18, Rue de Candolle, 18 - GENÈVE

Belles chambres Menus soignés
Prix modérés

École de Puériculture de Genève

CHEMIN DES GRANGETTES Tél. 46.800

Forme nurses et infirmières professionnelles. Grâce à ses relations mondiales, possibilités de situations intéressantes et lucratives. Préparation de la jeune fille à ses devoirs de future maman.

Début des cours: JANVIER

Demandez renseignements et prospectus

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE